

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session plénière du 20 décembre 2018

Délibération 04-001 : Rapport annuel sur la situation du Département en matière de développement durable et rapport sur la situation du Département en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

*Intervention de Juliette Brocard
Conseillère départementale de Bayonne*

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Nous allons prendre acte de ces rapports que nous avons lus avec intérêt. Ils concernent des enjeux majeurs du monde dans lequel nous vivons. Ils représentent des défis que nous n'avons, collectivement, que trop tardé à prendre en compte.

La collectivité bien sûr porte des objectifs et des recommandations, pour elle-même et pour les autres. Il est nécessaire et obligatoire d'être ambitieux, il est maintenant urgent d'être concret, et surtout d'être exemplaire.

Or beaucoup de chemin reste à faire.

Nous lisons beaucoup de déclarations d'intention, nous vivons et participons à de belles journées événements dites de sensibilisation mais dans notre action au quotidien, nous ne voyons encore que trop peu d'actions.

Pourtant, sans se lancer dans de coûteuses opérations de communication et consommatrices de papier glacé, des décisions concrètes et efficaces peuvent être prises. Elles démontreraient, preuve par actes, notre engagement contre le réchauffement climatique.

Ainsi, nous notons très peu d'actions sur la flotte de véhicules. Quatre véhicules électriques pour les déplacements urbains, mais combien roulant au diesel?

Combien de déplacements parfois inutiles, ou d'agents effectuant, seuls au volant d'une voiture de service le trajet entre Pau et Bayonne ? Une navette avait été mise en place, mais plus le temps passe et plus elle devient inopérante.

Ne pourrait-on pas exiger ou du moins peser auprès de la région pour la mise en place d'une liaison ferroviaire digne de ce nom entre Pau et Bayonne.

Toujours dans le registre des déplacements, si nous saluons le déploiement de la politique vélo en ce qui concerne le tourisme et les sports de nature, nous ne pouvons que déplorer un manque de volonté pour encourager le vélo dans les déplacements du quotidien. Nous pensons que le Département, gestionnaire majeur de voirie, pourrait être moteur pour favoriser les déplacements du quotidien en mobilités douces en l'encourageant auprès des communes.

De la même manière, nous souhaiterions une action ambitieuse sur la consommation énergétique.

Il nous paraît primordial, en la matière, de s'engager dans un cercle vertueux de travaux d'isolation thermique, de mutualisation et de réorganisation de nos bâtiments, d'utilisation d'énergies renouvelables, qui, au final, réduira à la fois notre empreinte carbone et notre facture énergétique.

Enfin, il nous paraît nécessaire de promouvoir d'avantage les productions locales. Il y a, derrière cela, des emplois locaux et l'idée d'une consommation responsable.

Nous pouvons continuer à le faire en lien avec l'AADT. Ou en passant d'avantage de contrat direct avec nos producteurs, maraîchers locaux pour fournir nos services de restaurations scolaires par exemple. Il n'y a pas que le bio qui est eco! L'agriculture raisonnée aux portes ou à l'intérieur de nos villes l'est tout autant si ce n'est plus!

J'en viens au rapport sur l'égalité femmes / hommes.

Nous manquons cruellement d'indicateurs en la matière et agissons donc à l'aveugle. Nous aimerions, par exemple, avoir la répartition des hommes et des femmes par catégorie d'emploi, ainsi que les promotions par catégorie, car les inégalités peuvent aussi se nicher dans les progressions de carrière.

Si l'on regarde l'organigramme de la collectivité, on constate que les postes de direction sont, à l'exception des finances, tous occupés par des hommes. Le hasard, visiblement, ne fait pas toujours les choses de manière paritaire.

Nous pensons également que sur ce sujet l'accès à l'information est un enjeu important. Des formations spécifiques pourraient être mises en place pour les agents, qui peuvent se retrouver confrontés à des attitudes sexistes et ne savent pas toujours comment les parer. Nous souhaiterions également qu'un effort soit fait en faveur du congé parental, notamment du congé paternité. En connaissant mieux leurs droits, les parents peuvent parfois faire des choix différents que ceux envisagés au départ pour l'accueil de leur enfant.

Dans le cadre des conventions, subventions ou marchés publics, la collectivité pourrait préciser qu'elle souhaite que les entreprises aient pris des engagements en faveur du respect de l'égalité, comme d'autres départements ont pu le faire.

Enfin, en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, ou plus particulièrement envers les conjoints, nous demandons la généralisation du déploiement du téléphone « grand danger ». Nous pourrions, pour cette question spécifique qui concerne un trop grand nombre de femmes en France, nous inspirer des mesures du Département de la Seine-Saint-Denis, qui a créé un observatoire des violences envers les femmes et met en pratique des dispositifs qui ont fait leurs preuves.

Sur ces sujets comme sur d'autres, il nous semble urgent et important d'accompagner nos plaquettes dorées d'actes concrets, de passer des déclarations d'intention aux actions.

Je vous remercie.